



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 23/02/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 février 2010
D - 20100060

Aujourd'hui Lundi 22 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17 h*), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER (*présente à partir de 17 h*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PÉREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, Mme Mariette LABORDE, Mme Sylvie CAZES, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Cession par la Ville de Bordeaux d'une propriété située
boulevard Georges V / place Louis Barthou. Autorisation.
Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est propriétaire d'une ancienne maison d'octroi située à l'angle du boulevard Georges V et de la place Louis Barthou.

Cet immeuble, composé d'un rez-de-chaussée et élevé d'un étage, est occupé par le système de régulation des feux « Gertrude » et par la Confédération Nationale du Travail- Association Internationale des Travailleurs (CNT-AIT) aux termes d'une convention en date du 10/06/2003.

S'agissant d'un point vital du dispositif de gestion de la circulation du tramway ainsi que de l'ensemble de la concentration des carrefours centralisés du quart sud-ouest de l'agglomération, la CUB souhaite en maîtriser le foncier.

Cette propriété est cadastrée ES-117 pour partie, d'une superficie de 24 m² correspondant à des anciens blocs sanitaires (document d'arpentage en cours) et ES-116 d'une superficie de 49 m². Seul sera conservé par la Ville le local dans lequel le maire adjoint de quartier tient ses permanences, situé au 8 bis Place Louis Barthou.

En application de la convention cadre de coopération en date du 21/03/2008 relative à la politique foncière, cet immeuble peut être cédé à la CUB sur la base de 75 % de son actuelle valeur vénale fixée par France Domaine à 47 200 € dans son rapport du 03 juin 2009, soit un prix de 35 400 € pour une propriété occupée.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- la cession à la CUB de la propriété cadastrée ES-116 et ES-117 pour partie moyennant un prix de 35 400 €,
- l'ouverture au budget en cours de la recette correspondante.

Autoriser Mr Le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

